

Monsieur le Sous Préfet du Var  
Sous Préfecture de Draguignan  
1 Boulevard Maréchal Foch  
83 007 – Draguignan – cedex

La Mole, le 23 août 2012

Lettre R-A/R 1A 069 721 1510 0

**Objet : aérodrome de La Mole – Réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de La Mole.**

Monsieur le Sous Préfet,

La dernière réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de La Mole s'est déroulée le 29 mars 2011.

A la suite de la réception du projet de compte-rendu, 11 mois après, nous avons indiqué à Monsieur le Préfet du Var, le 24 février 2012, notre complet désaccord sur le projet reçu (copie ci-jointe)

L'Enquête publique sur le dossier **"Mise en sécurité de la totalité de la piste de l'Aéroport de La Mole"** s'est déroulée du 16 janvier au 17 février 2012. Nous n'avons toujours pas à ce jour pris connaissance du rapport du Commissaire enquêteur, pourtant prévu dans l'article 10 de l'Arrêté préfectoral du 20/12/2011.

Nous apprenons – Var Matin StTropez 21/08/2012 – que le projet initial « *détournement de la rivière* » était abandonné et remplacé par « **la mise en place d'une structure spécifique qui passera au dessus des berges ... Comme quoi, nous n'avons jamais eu l'intention d'allonger la piste, mais seulement d'avoir la possibilité de l'utiliser dans sa totalité** » déclaration de Monsieur P. Fourques – Directeur de l'Aéroport de La Mole

Ainsi, les objectifs poursuivis restent les mêmes :

- augmenter la longueur utilisable de la piste de 150 mètres environ, soit 15%, par rapport aux longueurs actuellement autorisées.
- Développer le trafic commercial : nouveaux avions lourds, avions de plus grande capacité pour les lignes saisonnières, ...

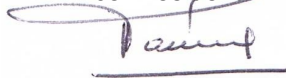
C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir réunir les Membres de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de La Mole, en séance plénière, dans les délais les meilleurs.

L'article L 571-13 du Code de l'Environnement précise dans le paragraphe 2 : « la commission est consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur l'environnement. »

Dans cette attente et avec nos avec mes remerciements,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Sous Préfet, à l'expression de notre haute considération.

Jean Jacques Vaissière  
Vice Président



François Poey d'Avant  
Président

Ancien pilote de l'Aéro-Navale  
⚔ Officier de la Légion d'Honneur  
⚔ Médaillé Militaire



*Destinataires en copie :*

Docteur Jean Michel Couve - Député du Var  
Mr Alain Spada - Conseiller Général du Var  
Mr Jacques SENEQUIER -Président Comité des Élus - Maire de Cogolin  
Mr Yvon ZERBONE - Syndicat du SCoT- Maire de Gassin  
Mr Gabriel CIARIMBOLI - Maire de La Mole  
Nicole Tronche - Présidente UDVN.83  
Monsieur Claude Bastouill - AVSANE  
Monsieur Saint Clair Dujon - ASAV  
Monsieur Henri Bonhomme – UDVN 83